

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, tenue à la salle municipale, située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens, le lundi 4 juillet 2016 à 19h00.

Sont présents : Les conseillers(ère) suivants : M. Michel Prince, Mme Christine Marchand, M. Michel Dumont, M. Pierre Boisvert. M. Rémy Larouche et M. Serge Breton.

Sous la présidence de : M. André Henri, maire.

Est également présente : Mme Thérèse Lemay, dg & secrétaire-trésorière.

4 juillet 2016 Ouverture de l'assemblée

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

2016-07-099 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par Mme Christine Marchand et il est unanimement résolu par les conseillers que l'ordre du jour suivant soit accepté.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du mois de juin
3. Participation de la municipalité au soutien bénévolat coût suggérer de 0.25\$, 0.50\$, 0.75\$ par la population
4. Rapport DG congrès
5. Confirmation aide au réseau routier 13 000.\$
6. Rencontre avec Copernic
7. Réponse TECQ
8. Correspondance
9. Comptes du mois
10. Varia
 - a) Plan d'intervention acceptation
 - b) Puits Artésien demande de soumission
 - c) Analyse d'eau supplémentaire des lacs
 - d) Mandat émis à l'inspecteur en bâtiment d'émettre des constats d'infractions
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

2016-07-100 2. Adoption du procès-verbal du mois de juin

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 2 juin 2016 a été préalablement remise aux membres du Conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Serge Breton, appuyé par le conseiller M. Michel Dumont et il est résolu à l'unanimité des conseillers. D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du mois de juin. De plus, la secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture de ce procès-verbal, chacun ayant reçu sa copie avant la séance du Conseil.

2016-07-101

3. Participation de la municipalité au soutien bénévolat coût suggérer de 0.25\$, 0.50\$, 0.75\$ par la population

Attendu que nous désirons participer au soutien bénévolat pour l'année de 2016 au montant de 0.50\$ par capita

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mme Christine Marchand, appuyé par le conseiller M. Michel Prince et il est résolu à l'unanimité des conseillers.

Que les membres du conseil acceptent de participer au soutien bénévolat au montant de 0.50\$ par capita.

4. Rapport DG congrès

La directrice générale fait mention de certains sujets discutés au congrès 2016 ainsi que certains changements aux Lois.

- Modification au projet de loi 83 à l'article 113. Cette modification sera prévue à la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction à l'article 19 au paragraphe 8.
- Le budget ne sera plus déposé au Ministère à chaque année mais doit obligatoirement être fait quand même par les municipalités.

5. Confirmation aide au réseau routier 13 000.\$

Une lettre a été reçue de notre député M. Sébastien Schneeberger nous confirmant une subvention au montant de 13 000.\$

2016-07-102

6. Rencontre avec Copernic

Monsieur le maire, fait mention qu'il a rencontré les responsables de Copernic qui ont fait connaître leurs services qui sont offert aux municipalités. Pour bénéficier de certains avantages la municipalité doit être membre. Le coût est de 50.00\$ par année.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Rémy Larouche, appuyé par le conseiller M. Michel Prince et il est résolu à l'unanimité des conseillers.

Que les membres du conseil acceptent de devenir membre de Copernic en acceptant de payer la cotisation au coût de 50.00\$ annuellement.

7. Réponse TECQ

Attendu que la directrice générale a eu une conversation téléphonique avec M. René Caissy, il nous confirme que nous pouvons débiter les travaux pour creuser un nouveau puits, qui alimentera en eau potable la population du village.

Attendu qu'une dépense représentant 20% de la subvention peut également être utilisée

Attendu que pour le reste des argents disponible il est essentiel de présenter le plan d'intervention qui après étude du responsable de la TECQ nous confirmera son accord ou son refus de la prévision des travaux qui lui ont été déposé.

8. Correspondance

- 1) Offre de services Distribution Michel Fillion (Uniformes professionnels)
- 2) MRC ARTHABASKA Plan de développement de la zone agricole
- 3) La tournée du cinéma en plein air
- 4) MRC Arthabaska La caravane des bouquineurs
- 5) Place aux jeunes demandes 250.00 \$
- 6) CUPWOSTTP Le gouvernement fédéral se penche sur l'avenir du service postal public.
- 7) Fondation CHUS
- 8) Offre de services Lecorre avocats

2016-07-103 9. Comptes du mois acceptation

Il est proposé par le conseiller, M. Serge Breton, appuyé par le conseiller M. Rémy Larouche et il est résolu à l'unanimité. D'approuver et de payer la liste des comptes totalisant un montant de **121 706.09 \$** je certifie que les crédits budgétaires sont Disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessous.

Les Jeux Milles Pattes inc. (module jeux)	6 000.00
Ministre des Finances (permis alcool)	87.00
Société Canadienne des postes (Bla Bla & lettre enregistrée)	39.47
Receveur Général du Canada (DAS)	930.20

Ministre du Revenu du Québec (DAS)	2 418.02
Jocelyn Larrivée (méchoui)	2 371.36
Jean-Guy Huot (chansonnier)	450.00
Société St-Jean-Baptiste (fournitures & matériel)	532.00
Location Ma Tente (chapiteau)	574.88
Fondation de l'Hôpital de la Région de Thetford (don / décès)	80.00
Carrefour Action Municipale & Famille (adhésion 2016)	42.54
André Henri, maire	850.00
Michel Prince, conseiller	329.50
Christine Marchand, conseillère	329.50
Rémy Larouche, conseiller	329.50
Serge Breton, conseiller	329.50
Michel Dumont, conseiller	329.50
Pierre Boisvert, conseiller	329.50
Bell Mobilité inc. (juin)	99.28
Buropro (juin)	515.77
Carrière Sts-Marthys enr. (mai)	540.52
Claude Caron Avocat inc. (mai)	2 771.02
Desjardins Sécurité Financière (juillet)	1 033.01
Épicerie du Coin (juin)	341.50
Entretien Général Lemay (travaux chemins & rocailles)	1 925.83
Excavation Marquis Tardif inc. (travaux chemins)	5 178.52
Gesterra (mai - traitement matières / juin - collecte)	6 883.17
Groupe Environex (mai)	135.10
S.C.A. Ham-Nord (juin)	486.13
Calclo inc. (calcium)	17 707.90
EMR-INC. (balayage rues)	1 954.58
Excavation Grégoire Garneau inc. (fossés)	723.55
Les Services EXP inc. (urbaniste)	574.88
Jules Lehoux, Transport (travaux chemins & fossés)	2 563.94
Municipalité Saint-Adrien (niveleuse)	3 458.38
N. Faucher Entrepreneur Électricien (égouts)	202.36
Permaroute (réparations ch. de la Montagne)	8 910.56
Tremblay Bois Migneault Lemay avocats (revision com. accès info)	575.46
Vacuum Boucher & fils inc. (vidange fosse)	2 874.37
Ville de Disraëli (quote-part / versement #3)	1 714.83
Régie Intermunicipale d'Incendie des 3 Monts (quote-part #2)	14 205.75
MRC d'Arthabaska (quote-part / versement #4)	21 366.00
Total du salaire de la D.G. :	2 242.60
Total des salaires / déplacements / dépenses du personnel :	6 368.61
TOTAL :	121 706.09 \$

10. Varia

2016-07-104 A) ACCEPTATION DU PLAN D'INTERVENTION

Attendu que le présent plan d'intervention a été préparé par la Firme Avizo

Attendu que les membres du conseil en ont pris connaissance

Sur Proposition de Mme Christine Marchand,

Appuyé par M. Michel Dumont, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que le conseil municipal accepte le plan d'intervention qui a été préparé par la Firme Avizo et autorise le dépôt à la TECQ.

2016-07-105 B) EMBAUCHE D'UN SOURCIER

Attendu que M. Maire demande si les membres du Conseil sont d'accord pour faire vérifier l'endroit prévu pour creuser le puits, et s'il y a suffisamment d'eau avant d'effectuer les travaux. Le coût est de 100.\$

Sur Proposition de M Rémy Larouche,

Appuyé par M. Serge Breton, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que le conseil municipal accepte l'embauche d'un sourcier au coût de 100.\$

2016-07-106 C) DEMANDE DE SOUMISSION PUIITS ARTÉSIEN ET EMBAUCHE D'UN HYDROGÉOLOGUE

Attendu que nous désirons demander des soumissions pour creuser un puits.

Attendu que l'ouverture des soumissions sera au mois d'août

Attendu que l'embauche d'un hydrogéologue est essentielle pour réaliser les travaux.

Sur Proposition de M Rémy Larouche, **Appuyé par** M. Michel Dumont, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que le conseil municipal accepte que des demandes de soumissions par invitation soient envoyés au moins trois puisatiers. Cette résolution inclus également l'embauche d'un hydrogéologue qui sera embauché de gré a gré puisque les coûts prévus sont inférieur à 25 000.

2016-07-107 D) ANALYSE SUPPLÉMENTAIRE DE L'EAU DES LACS

Attendu qu'une demande nous a été présentée pour inclure des analyses supplémentaires de l'eau des Lacs, principalement aux endroits problématiques.

Attendu que les analyses suivantes tel que : le PH, la température, le phosphore et les coliformes soient mentionnés au rapport.

Sur Proposition de M Rémy Larouche, **Appuyé par** M. Michel Prince, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que des analyses de l'eau des Lacs dans le futur comporte les mentions : le PH, la température, le phosphore et es coliformes.

2016-07-108 D) Mandat émis a l'inspecteur en bâtiment d'émettre des constats d'infractions

Attendu qu'il est nécessaire que l'inspecteur municipal possède à l'émission de constats d'infraction dans l'exercice de ses fonctions.

Sur Proposition de Mme Christine Marchand,
Appuyé par M. Rémy Larouche, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que le conseil municipal autorise M. Pierre Ramsay, à remettre des constats d'infraction dans l'exercice de ses fonctions.

E) LETTRE DE MME SOPHIE PELLAND

La lettre de Madame Pelland est prise en considération et a l'étude.

22. Période de questions

23. Levée de l'assemblée

Proposé par Rémy Larouche à 20h22

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions.

**Thérèse Nolet Lemay,
Directrice générale et secrétaire-trésorière**

Signature _____ **maire**

Signature _____ **DG Secrétaire-trésorière**